

PPCR (Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations)

Pour plus d'informations sur le déroulement du rendez-vous de carrière et sur sa préparation, consultez [Le Guide des rendez-vous de carrière](#) (Éduscol). C'est notamment dans ce guide que l'enseignant trouvera le « document de référence de l'entretien ». Il est fortement recommandé de le compléter avant le rendez-vous pour fournir les informations nécessaires sur son parcours (aspects de sa carrière, formations, initiatives, etc.).

Par ailleurs, le compte-rendu de réunion «[IA-IPR EVS et animateurs de bassins](#) » de l'année précédente (2017-2018) présente de manière détaillée le rendez-vous de carrière. Il est toujours d'actualité

Textes officiels : [Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017](#)
[Décret n° 2017-120 du 1er février 2017](#)
[Arrêté du 5 mai 2017](#)

Réunions de bassins

Les réunions de bassins sont des moments importants dont les compte-rendus traduisent l'utilité et la richesse des thématiques abordées.

Cette année, il serait intéressant de travailler plus particulièrement sur :

- Curriculum / Programmation / Progressions articulés autour :
 - des programmes disciplinaires et des disciplines : Davantage travailler la liaison avec les disciplines en trouvant des points d'ancrage
 - des dispositifs : Devoirs faits, orientation, accompagnement personnalisé, ...
 - des parcours
- Le recul critique sur les médias et l'information : étendue de travaux considérable sur les fakenews, infopollution, ...
- L'évaluation

Chaque réunion de bassins donne lieu à un compte-rendu envoyé à Messieurs les IA-IPR EVS. Lors de cet envoi, il est important de signaler si le compte-rendu est à publier sur le site académique. Dans ce cas, l'animatrice du site disciplinaire se propose de remanier ces comptes-rendus en les axant sur un ou deux focus, en fonction de l'actualité des bassins. Elle prendra alors contact avec les animateurs de bassins concernés.

Les animatrices et animateurs de bassins ont la possibilité d'organiser leurs réunions dans les Ateliers Canopé afin de permettre aux professeurs-documentalistes de (re)découvrir le lieu, d'accéder à une sélection de ressources (jeux, expositions, ressources numériques) et de matériel en rapport avec la thématique de la réunion,

De même, les animatrices et animateurs de bassins ont la possibilité de demander une intervention en réunion de bassins (présentation de ressources et/ou animations), contactez les médiatrices de ressources et services – valorisation :

Manche : Agnès Furon, agnes.furon@reseau-canope.fr, 02 33 75 64 67

Orne : Delphine Korzetz, delphine.korzetz@reseau-canope.fr, 02 33 80 36 50

Calvados : Corinne Fréret, Corinne.freret@reseau-canope.fr, 02.50.10.15.20

Journée académique

La journée académique se tiendra cette année le 7 décembre 2018. Elle aura pour thème « Les enjeux de l'éducation à l'information ».

Programme (en construction) :

- Matin : intervention de Cécile Gardiès, professeur de l'Enseignement Supérieur Agricole, en Sciences de l'information et de la communication, didactique de l'information
- Après-midi : présentation d'actions, de projets réalisés dans les établissements. Ces présentations seront faites par des binômes professeur documentaliste / enseignant de discipline. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Stages PAF Documentation

<i>Intitulé du stage</i>	<i>Nb de places</i>	<i>Formateurs</i>
E-sidoc (fonctionnalité de base du portail)	20	Anne Salitot / Aurélie Rebours (Canopé Alençon et St Lô)
Pratiques collaboratives	20	Audrey Bailbe / Aurélie Rebours / Dominique Lachiver (ESPE) / Guillaume Dussous (Prof doc)
PMB (initiation, installation du logiciel)	16	Camille Brouzes / Jean-Victor Marie / Cédric Goulet
Traces numériques et pratiques adolescente	20	Frédérique Yvetot
Kamishibai (pratique pédagogique pour la lecture) collèges / EREA	14	Natacha Mattenet-Flecnia Koska
Lecture à voix haute	20	Natacha Mattenet-Flecnia Koska
Situations-problèmes et recherche d'information	20	Camille Brouzes / Thomas Rattier / Fatma Hommet
Pratique des jeunes et presse écrite	20	Emmanuelle Griffon

Le Clémi

Informations diverses

- Cette année encore, le Clémi assure de nombreuses formations au PAF (images médiatiques, photo, vidéo, webradio, webtv, panorama de l'information aujourd'hui, fakenews,...)
- Le Clémi a pour projet d'établir une liste académique des médias scolaires. Un appel pour recenser ces médias sera lancé dans l'année.
- Le Clémi va également développer une plateforme qui ciblera, par média, les professionnels de l'information. Cette plateforme permettra d'avoir un accès direct aux professionnels que l'on pourra contacter dans le cadre d'un projet.

Appel à projets «Jumelages-résidences d'artistes »

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) propose des « Jumelages-résidences d'artistes ». Il s'agit d'un dispositif annuel de partenariat en éducation artistique, culturelle et numérique (artistes, professionnels de la culture, des médias et de l'information).

Pour intégrer ce dispositif, il est nécessaire de compléter un dossier qui sera à déposer en janvier. Cela peut par exemple permettre d'acheter du matériel, d'assurer les frais d'intervenants, d'accueillir un professionnel en résidence (photographe, vidéaste,...).

Le Clémi se propose d'aider les équipes intéressées à constituer le dossier d'appel à projets (qui peut être fastidieux). Ne pas hésiter à contacter Le Clémi.

En savoir plus : <https://www.ac-caen.fr/politique-educative/soutien-et-accompagnement-aux-projets-des-equipes/education-artistique-et-culturelle-daac/appels-a-projet/>

Les pages académiques du Clémi Caen : <https://www.ac-caen.fr/politique-educative/soutien-et-accompagnement-aux-projets-des-equipes/education-aux-medias-clemi/>

Les services Canopé

Informations diverses

Une convention a été établie avec la région Normandie pour accompagner les lycées dans l'aménagement des espaces. Si un établissement souhaite bénéficier de cet accompagnement, l'Atelier Canopé peut intervenir. Pour connaître les conditions d'intervention, vous pouvez vous adresser au directeur d'Atelier de votre département

Canopé a réalisé des sitographies pour les lycéens (Arts et culture, maîtrise de la langue, culture numérique,...) et sur la Normandie. Les notices des sites ont été dépouillées dans BCDI et il est possible de les télécharger pour les intégrer dans le catalogue.

Sitographies pour les lycéens :

Atelier Canopé 61 <http://canope-orne.esidoc.fr/rubrique/view/id/84>

Atelier Canopé 50 <http://canope-manche.esidoc.fr/rubrique/view/id/41>

Atelier Canopé 14 <http://canope-calvados.esidoc.fr/rubrique/view/id/81>

Sitographies sur la Normandie :

Atelier Canopé 61 <http://canope-orne.esidoc.fr/rubrique/view/id/96>

Atelier Canopé 50 <http://canope-manche.esidoc.fr/rubrique/view/id/41>

Atelier Canopé 14 <http://canope-calvados.esidoc.fr/rubrique/view/id/81>

L'offre de service de Canopé

- Production et mise à disposition de ressources
- Ateliers Canopé : mise à disposition d'espaces, mobiliers, matériels (vpi, tablettes...), ressources pour accueillir des groupes.
- Accompagnement, animation, formation : stage paf, animation (esidoc, etc...)

Certaines bibliothèques publiques sont des points relais permettant d'emprunter et de rendre des documents au plus près des établissements scolaires. La réservation des documents se fait en ligne à partir des portails des services de prêt (e-Sidoc).

Pour connaître la liste des bibliothèques et les conditions, se reporter aux liens ci-dessous :

Atelier Canopé 61 <http://cddp61.free.fr/navettes.pdf>

Atelier Canopé 50 <http://canope-manche.esidoc.fr/rubrique/view/id/33>

Atelier Canopé 14 <http://canope-calvados.esidoc.fr/rubrique/view/id/30>

Les formules abonnement

Cette année encore, la Région Normandie a abonné l'ensemble des lycées publics de Normandie à l'offre de ressources et services des Ateliers Canopé : pour obtenir sa carte d'emprunteur, il suffit de contacter l'Atelier Canopé le plus proche.

Attention, les formules d'abonnement au réseau Canopé ont changé :

- Abonnement individuel (enseignant) : 20€/an
- Abonnement collectif (établissement) : 10€/enseignant (nombre total des enseignants de l'établissement). Abonnement plafonné à 250€/établissement et 350€/cité scolaire.
- Abonnement étudiants MEEF 1 et 2 ou demandeur d'emploi : gratuit

Ces différents abonnements ne donnent pas accès à tous les services de Canopé

En savoir plus : <https://www.reseau-canope.fr/abonnements-atelier-canope>